

AULNAY FUSION BASKET

FICHE DE RENSEIGNEMENTS 2018 - 2019

NOM : PRENOM :

NOM DES PARENTS, SI DIFFERENTS :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

DATE DE NAISSANCE :/...../.....

☎ : ☎ :

@-MAIL :

COMPETITION WEEK-END : OUI NON

REGLEMENT DE LA COTISATION : CHEQUE ESPECES

COTISATIONS ANNUELLES SAISON 2018 – 2019

U7	(2012 2013 2014)	140 €
U8 - U9	(2010 - 2011)	160 €
U10 - U11	(2008 - 2009)	160 €
U12 - U13	(2006 - 2007)	170 €
U14 - U15	(2004 - 2005)	170 €
U16 - U17	(2002 - 2003)	170 €
U18-U19-U20	(1999 2000 2001)	170 €
Seniors	(1998 et avant)	170 €
Basket Loisirs	(à partir de 18 ans)	140 €

CREATION, MUTATION DE LICENCE

- ⇒ 1 photo d'identité
- ⇒ Photocopie de la carte d'identité ou du livret de famille ou du passeport
- ⇒ Règlement de la cotisation
- ⇒ Si mutation (licencié dans un autre club en 2016-2017) : 60 €
- ⇒ Fiche de renseignements complétés
- ⇒ Charte des licenciés datée et signée (verso)
- ⇒ Demande de licence complété et signé

AUCUNE LICENCE NE SERA DELIVREE

SANS LE REGLEMENT DE LA COTISATION

CHARTRE DES LICENCIÉS ET DES PARENTS

NOUS VOUS RAPPELONS CERTAINS RÈGLEMENTS AU SEIN DU CLUB :

1. **Respect** des décisions du Bureau du Club, des entraîneurs, du personnel de la mairie (gardien), des gymnases, du matériel et de l'équipement du club (ballons, chasubles, maillots, ...). **Tout manquement donnera lieu à l'exclusion partielle ou définitive du club.**
3. **Présence** aux entraînements et aux matchs obligatoires (sauf cas de force majeure) et en cas d'empêchement *prévenir* l'entraîneur de l'équipe.
4. **Tenue sportive exigée et obligatoire** (short, T-shirt, basket adaptée...) aux entraînements et aux matchs.
5. **Douches recommandées** et disponibles après chaque entraînement et chaque match.
6. Les membres du bureau ainsi que les entraîneurs et le personnel de la mairie (gardien) **ne sont responsables ni des affaires personnelles ni des objets de valeurs des joueurs ou joueuses** (bijoux, portable, vêtements, argent...) il est donc recommandé de venir **sans**.
7. Les parents **sont tenus d'accompagner leurs enfants lors des matchs**, dans le cas contraire, **le déplacement se fera en transport en commun à la charge des parents.**
8. **Toute création de licence est due et aucun remboursement ne sera fait.**
9. **En cas de problème** : prévenir le président du club.
10. **Pour les licenciés mineurs**, chaque entraînement ou match manqué, sans que l'entraîneur en ait été informé, le bureau se réserve le droit de contacter les parents.

Pour les licenciés mineurs, Les parents donnent ils l'autorisation aux membres du bureau de diffuser sur le site Internet du club la photo de leur(s) enfant(s) : OUI NON

AUTORISATION PARENTALE

- J'autorise mon enfant à rentrer seul(e) à mon domicile après l'entraînement et/ou match
- Je n'autorise pas mon enfant à rentrer seul(e) à mon domicile après l'entraînement et/ou match

**POUR TOUS LES LICENCIÉS QUI NE RESPECTERONT PAS CETTE CHARTE
LE BUREAU SERA AMENÉ À PRENDRE DES SANCTIONS**

Je soussigné(e) **avoir pris connaissance de cette charte et l'appliquer à la date de ce jour.**

Fait à Aulnay, le/...../2018

Signature parents

Signature licencié(e)